

L'escale

ATLANTIQUE

Lettre
d'information
mensuelle
Septembre 2026

n°
195

Port Atlantique
La Rochelle



LE PORT S'EMPRE DE L'IA

Notre Port entre résolument dans une nouvelle ère. Comme toutes les grandes transformations qui ont jalonné l'histoire portuaire, celle-ci ne s'improvise pas : elle se construit, collectivement, avec méthode et ambition.

C'est précisément l'esprit qui a guidé notre démarche ces dernières semaines. Nos collaborateurs ont été mobilisés à travers des sessions de sensibilisation, des ateliers thématiques organisés en lots métiers, de l'exploitation aux ressources humaines, en passant par la finance, le juridique, le marketing : nous avons choisi d'aborder l'intelligence artificielle non pas comme une injonction, mais comme un projet partagé, ancré dans les réalités du terrain.

Les résultats sont éloquentes. 85 % de nos équipes utilisent déjà des outils d'IA dans leur quotidien. Les usages sont concrets, les bénéfices tangibles : gain de temps dans l'aide à la rédaction, la traduction, l'analyse de données...

Pour autant, nos collaborateurs ont exprimé des interrogations légitimes, sur la fiabilité des données, la confidentialité, l'impact environnemental, la place de l'humain. Ces questions ne sont pas des freins : elles sont la marque d'une intelligence collective que nous devons honorer.

C'est pourquoi nous avons déployé des solutions encadrées, sécurisées, accompagnées de formations adaptées et d'une charte d'usage claire.

L'IA ne remplace pas l'expertise humaine. Elle l'amplifie. Et c'est ainsi que notre Port met le cap vers l'avenir.

Sandrine Gourlet
Présidente du Directoire



Sécurité routière : l'événement du 24 septembre à La Sirène

Sécurité routière,
un nouveau cap

L'engagement de Port Atlantique La Rochelle en matière de sécurité routière est constant, que ce soit au travers de la prévention ou des actions de terrain. Son partenariat avec le club Sécurité Routière Entreprises 17 (SRE 17) marque un nouveau cap.

« Nous sommes mobilisés pour la sécurité routière, souligne Michel Soldati, chargé de mission Système et Règlementation au sein de l'autorité portuaire. Et ce n'est pas nouveau ! Sans détailler la totalité de nos actions dans ce domaine, évoquons tout de même la signature avec l'Union Maritime de la Charte sécurité routière de la place portuaire en mai 2023 en présence du préfet, notre événement Cap sur la sécurité routière un an plus tard, les aménagements routiers réalisés sur la voirie portuaire, dont plus de 3 kilomètres de voies douces sur le Port, ou encore, au printemps dernier, notre opération interne de sensibilisation dans le cadre de Mai à Vélo. »

Cette mobilisation, le Port a souhaité la poursuivre et l'amplifier. « En octobre 2025, la rencontre de Jean-Yves Melin, président du club SRE 17, fraîchement créé, a été déterminante. C'est Émilien Mafféïs, directeur de l'opérateur portuaire AMLP, qui nous a mis en relation. Depuis, le Port a adhéré au

club », confie le chargé de mission. L'objet de ce club est de construire une dynamique territoriale forte en faveur de la prévention du risque routier en entreprise, en fédérant les acteurs locaux, privés et publics. Son président fondateur n'en est pas à son coup d'essai puisqu'en 2018 il avait déjà créé le Club SRE 79 dont il est toujours trésorier. Quinzième club de ce type en France, SRE 17 organise donc son grand événement dédié à la sécurité routière ce 24 septembre à La Sirène, le Port mettant à disposition, dans ce cadre, le parking Émile-Delmas qui jouxte la salle de spectacles. Le programme est dense, en lien avec l'importance des enjeux du risque routier en entreprise, avec la présence annoncée d'Estelle Balit, déléguée interministérielle à la sécurité routière. À la fois en intérieur et en extérieur, 30 ateliers et animations sont programmés. Parmi les plus emblématiques : la simulation des effets de l'alcool au volant aux côtés d'un moniteur auto-école, le test des capacités de réaction d'un conducteur lisant un SMS, le secours à victime lors d'un accident de la route, une cascade avec choc entre un véhicule léger et un scooter. Au moins 500 chefs d'entreprise et salariés sont attendus ce 24 septembre. « Un événement similaire avait réuni 900 personnes à Saint-Maixent, 1 300 à Thouars », rappelle Jean-Yves Melin.

Plus d'infos : <https://sre17.qaniit.com>

+ d'infos sur
larochelle.port.fr

500

Le nombre de personnes
attendues pour l'événement
sécurité routière.

20 M€

L'investissement envisagé
pour la construction d'une
nouvelle drague.

9 M€

Le montant prévu pour le
déploiement de la 2^e phase
d'électrification à quai.

DÉCARBONATION

Le Port, un candidat engagé pour une décarbonation toujours plus performante

Début juillet, Port Atlantique La Rochelle a déposé son dossier en réponse à l'appel à projets lancé par l'ADEME, portant sur des aides à l'investissement pour la décarbonation du transport et des services maritimes. La candidature du Port est double et concerne à la fois le remplacement de la drague Cap d'Aunis et l'électrification à quai.

Cet appel à projets est doté de 62,2 millions d'euros pour accélérer la sortie des énergies fossiles. Il s'inscrit pleinement dans la stratégie de l'Organisation maritime internationale (OMI) qui engage les États membres sur la voie de la neutralité carbone nette d'ici 2050, avec un cap intermédiaire exigeant une réduction d'au moins 20 % des émissions dès 2030.

Le dispositif de l'appel à projets est opéré par l'ADEME, sous le pilotage de l'État. Il vise à soutenir les projets stratégiques dans trois domaines principaux : la décarbonation directe des navires, tout d'abord, à travers l'acquisition et le déploiement d'équipements et de solutions embarquées innovantes destinées à améliorer l'efficacité énergétique des navires actuels, et l'acquisition de navires neufs propres, à émission nulle ou plus performants sur le plan énergétique ; les investissements industriels, ensuite, pour la décarbonation des navires, à travers le renforcement des capacités de production européennes (création ou extension d'usines

et de chantiers navals et de nouvelles lignes de production d'équipements ou de systèmes destinés à cette décarbonation, et/ou développement de navires bas carbone) ; les investissements dans les infrastructures portuaires, également, contribuant à cette décarbonation, à travers le déploiement d'infrastructures et d'équipements portuaires de ravitaillement de navires en carburants alternatifs ou en alimentation électrique.

Deux projets présentés

Les projets décarbonés du Port relèvent donc de deux de ces trois domaines. « Notre premier projet concerne l'acquisition d'une drague aspiratrice en marche, neuve, à architecture hybride, explique Trang Do, contrôleur de Gestion au sein de l'autorité portuaire. Elle viendrait en remplacement de la Cap d'Aunis qui arrive en fin de vie après 36 ans de fonctionnement. En dehors de la propulsion qui substituerait le 100 % thermique à une alimentation mixte HVO 100 et électrique via des bornes de recharge, ses capacités seraient les mêmes, à savoir un puits de 900 à 1 000 m³ pour le dragage des sédiments portuaires. Le porteur du projet est le GIE-Dragages Port qui en est propriétaire, le Port intervenant comme armateur et

exploitant dans le cadre de sa mission de service public d'entretien des accès maritimes. Le montant de l'investissement sur une telle drague s'élève à 20 millions d'euros, mais l'assiette de l'aide est limitée au surcoût entre la solution hybride et la solution thermique, établie à environ 4 millions d'euros. »

Le second projet, directement porté par le Port, ambitionne de développer une deuxième phase d'électrification à quai pour les navires en escale commerciale ou technique, représentant un investissement d'environ 9 millions d'euros. Il s'agit de déployer un système d'alimentation haute tension, avec deux points de connexion à Chef de Baie 4 et un à Chef de Baie 3. Le projet intègre également l'extension du réseau de bornes basse tension : deux points de connexion à Chef de Baie 4, installation de deux bornes de rechargement pour la future drague au Bassin à Flot, mise en place d'une borne de fourniture d'énergie au Pôle de Réparation et de Construction Navales, et aménagement de coffrets de fourniture d'énergie sur l'épi central, au Port de Service et sur le ponton du 519^e.

Instruits pendant l'été, les dossiers retenus devraient être connus à l'automne au terme de cet appel à projets.



EXPOSITION

MAISON DU PORT

« En face, c'est New York »

Jusqu'au 30 septembre, Pierre Rebichon propose une exposition dans le hall de la Maison du Port.

À travers ses peintures, estampes et posters, l'artiste présente son chemin coloré, chargé de bons mots et de visions d'un monde un peu bousculé... Dès sa plus tendre enfance, il confie avoir été attiré par les ports de commerce. Alors loin de la mer, il pensait à Sète, La Rochelle, Nantes, en dessinant et en peignant. Aujourd'hui, il se réjouit de pouvoir poser son « encre » à la Maison du Port.

À découvrir dans le hall de la Maison du Port, 141 boulevard Émile Delmas à La Rochelle. Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30.



RSE

Une démarche structurée, couronnée de succès

Le label Lucie 26000 obtenu par le Groupe Sica Atlantique vient récompenser un travail collectif, une vision transversale en termes de responsabilité sociétale.

Chargé de mission RSE, Tom Coulonnier a été recruté en novembre 2023. Sa feuille de route : structurer l'ensemble de la démarche RSE, la formaliser et tendre vers la labellisation à partir d'actions déjà engagées depuis 2023 au sein du Groupe Sica Atlantique.

« La labellisation Lucie 26000 ne s'improvise pas. Elle repose sur un processus rigoureux en deux grandes étapes. La première consiste en une auto-évaluation en ligne, indique Tom Coulonnier. Cette étape permet à l'organisme Lucie 26000 d'évaluer le degré de maturité RSE de la structure candidate. La seconde étape est l'audit sur site, mené sur trois à quatre jours par un cabinet spécialisé. Durant cette période, l'auditeur rencontre les différents responsables d'activité, chacun étant interrogé sur son domaine de compétence : la directrice des Ressources humaines répond aux questions relatives au volet social, tandis que le secrétaire général est audité sur les aspects financiers. Chaque dimension de la RSE est ainsi passée au crible, avec des interlocuteurs dédiés et légitimes. »

Une note de 876 sur 1 000

À l'issue de cet audit, un rapport détaillé est remis à l'entreprise. Ce rapport attribue une



Tom Coulonnier
et Christophe Vajou,
secrétaire général

note sur 1 000 points. Sur les 500 points requis pour obtenir le label, le Groupe Sica Atlantique a obtenu la note de 876. « Nous étions très satisfaits, ça vient récompenser le travail réalisé », confie Tom. Le label obtenu est valable quatre ans, avec un audit de suivi prévu à mi-parcours, soit au bout de deux ans.

« L'une des particularités de l'ISO 26000, sur laquelle repose le label Lucie, est qu'elle adopte une logique évolutive. Il faut montrer comment on va pouvoir s'améliorer. Il n'y a pas de révolution, mais une progression structurée sur le long terme, avec des résultats visibles graduellement. Pour les collaborateurs, cela se traduit par des actions concrètes et mesurables. »

L'un des exemples de cette implication des salariés cités par le chargé de mission est la mise en place d'une enquête annuelle de qualité de vie au travail, conduite depuis maintenant trois ans. « Anonyme, elle offre à chaque collaborateur un espace d'expression libre. Chacun peut y indiquer ce qui fait que nous sommes une structure où il fait bon travailler, et aussi formuler les améliorations

qu'il souhaiterait voir mises en place. Un focus est également réalisé chaque année sur la sécurité, thématique jugée fondamentale au sein du groupe. Les résultats de ces enquêtes sont parlants : 85 % de taux de satisfaction moyen cette année, contre 83 % l'année précédente. »

La démarche RSE du Groupe, c'est aussi le vaste chantier de réorganisation pour la gestion des déchets, engagé depuis un an. Son objectif : mettre en place un tri rigoureux et efficace, aussi bien pour les déchets industriels que pour les déchets de bureau sur l'ensemble des sites du Groupe. « Cette initiative répond à un impératif réglementaire clair : être en conformité avec la nouvelle réglementation sur le traitement des neuf flux de déchets. Un engagement environnemental visible au quotidien par l'ensemble des équipes. Avec notre labellisation Lucie 26000, c'est l'ensemble de nos engagements sociétaux qui sont récompensés : envers nos collaborateurs, nos clients et partenaires et envers le territoire », résume Tom Coulonnier.

PARTENARIAT

EIGSI

Une visite au cœur des enjeux maritimes

Pour la troisième année consécutive, Port Atlantique La Rochelle a ouvert ses portes le 7 juillet aux étudiants de la Summer School Ocean & Energy Towards Sustainability, organisée par l'école d'ingénieurs EIGSI La Rochelle.

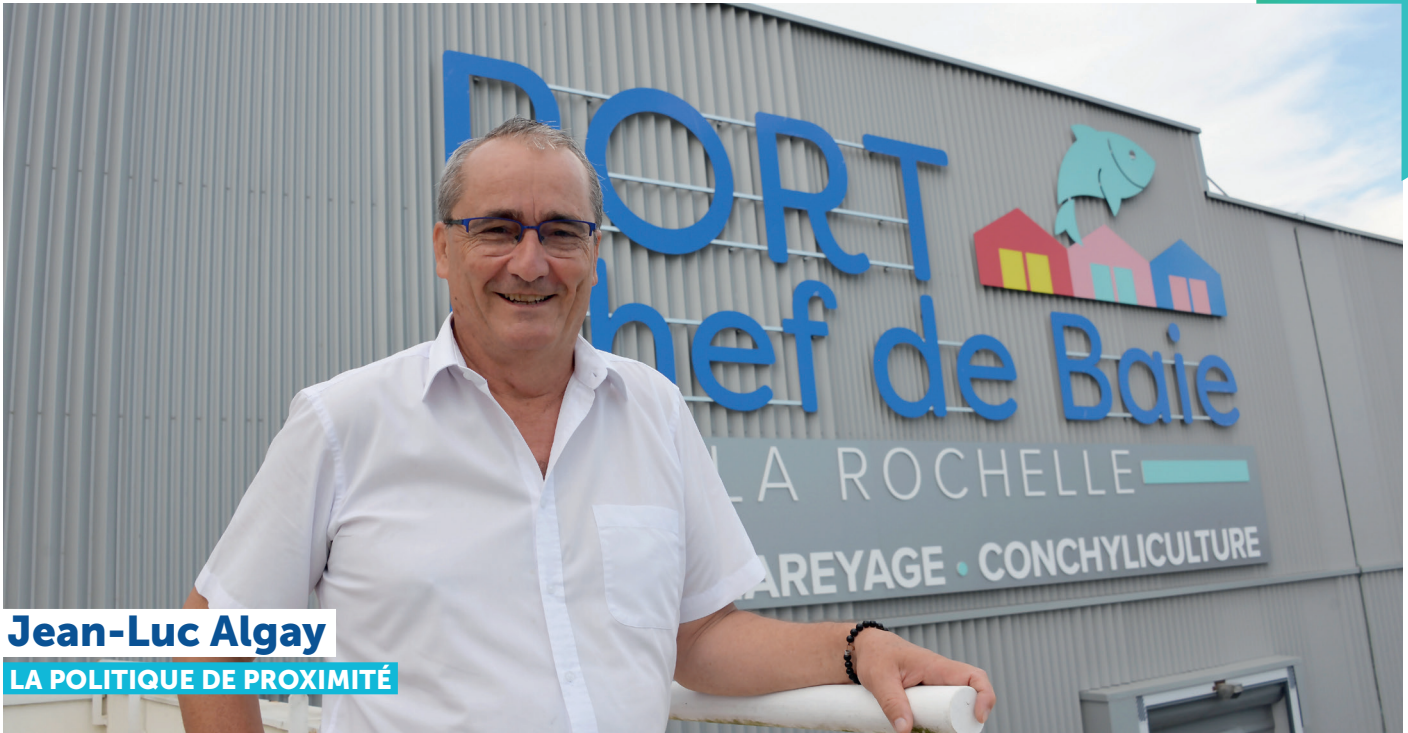
Pilotée par Bernard Plisson, directeur de la Stratégie et de la Transition écologique au Port, et animée par Francis Grimaud, président de l'Union Maritime et Portuaire de France et de l'Union Maritime de La Rochelle,



En visite
sur le Port !

cette visite a permis d'accueillir 26 étudiants. Venus de France et des quatre coins du monde (États-Unis, Costa Rica, Norvège, Allemagne et Danemark), cette immersion leur a permis de mieux comprendre le rôle

stratégique du Port, ses activités, ainsi que les enjeux liés au transport maritime, à la logistique et au développement durable. Pour certains d'entre eux, une visite de ce type était une grande première.



Jean-Luc Algay

LA POLITIQUE DE PROXIMITÉ

Homme de convictions, Jean-Luc Algay assume ses engagements avec pragmatisme ! Maire de L'Houmeau, 2^e vice-président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, sa ligne directrice repose sur la concertation, dans l'intérêt général.

Ce jeudi 16 juillet, c'est à vélo que Jean-Luc Algay se rend au Port de Pêche pour l'interview qu'il accorde à *L'Escale Atlantique*. Un trajet effectué depuis L'Houmeau, commune de 3 100 habitants dont il est maire pour un troisième mandat. Son vélo, Jean-Luc Algay ne le quitte que rarement. C'est son moyen de locomotion privilégié pour honorer les engagements inhérents à ses différentes fonctions d'élu. « En cinq ans, j'ai parcouru 9 000 kilomètres à vélo, confie-t-il. C'est un moyen pour moi de m'aérer l'esprit entre mes rendez-vous. » Sa dernière fonction en date depuis le 22 mai dernier : la présidence du syndicat mixte du Port de Pêche de Chef de Baie, en lien avec ses missions de deuxième vice-président à la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et de ses délégations au Développement économique et aux Affaires portuaires. « Dès mon élection à la présidence du Port de Pêche, j'ai tenu à organiser sur site une visite des collaborateurs du service économique de l'Agglomération. Je tiens à créer des passerelles entre les collaborateurs, je suis partisan des circuits courts relationnels, et ces deux entités doivent avancer ensemble. Avec aujourd'hui l'Agglomération et le Département comme actionnaires, ce port est un bel outil, certes surdimensionné à sa création, mais l'activité s'améliore. Il faut continuer d'être attractif à la fois envers les

bateaux qui viennent débarquer, le mareyage, la transformation et le port de service. Avec Adeline Denizot, la directrice, nous lançons les grandes orientations de développement pour tendre vers l'équilibre en matière de recettes, augmenter les revenus, accentuer nos points forts et prendre des décisions sur certains points faibles. Nous avons du foncier disponible pour les entreprises, c'est un atout sur lequel il nous faut capitaliser. Un autre axe pour notre avenir est de faire émerger le pôle de course au large, permettant aux équipes de s'entraîner et d'évoluer, la partie terrestre du projet se situant sur un terrain appartenant à la CCI Charente-Maritime. »

Faire des choix

Le dossier de cette rentrée de septembre pour Jean-Luc Algay, c'est le rapport attendu de la Cour des Comptes sur la structure du Port de Pêche. « Différentes recommandations vont être émises. Bien sûr, je les appliquerai. C'est la moindre des choses quand on perçoit de l'argent public », affirme-t-il. Une évidence pour ce passionné d'économie qui a gravi un à un les échelons dans sa vie professionnelle. Tout d'abord engagé dans l'Armée de l'Air comme électronicien, dont il a démissionné pour suivre sa future épouse, il a ensuite effectué diverses missions en intérim, suivi des cours du soir, avant d'évoluer dans l'industrie comme magasinier, comptable,

directeur financier, directeur commercial, puis directeur général. « Lorsque j'ai été élu maire de L'Houmeau la première fois en 2014, puis déjà vice-président à la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, j'ai tout mené de front pendant un an et demi, activité professionnelle et engagements politiques. » C'est alors que sa meilleure conseillère, son épouse, l'a invité à la réflexion. « Tu as tout vu dans l'entreprise, tu peux te permettre un nouveau challenge et l'assumer pleinement », lui a-t-elle dit. « Alors, oui, j'ai fait mes choix, j'ai quitté le monde de l'entreprise pour tout donner dans le cadre de mes mandats d'élu. » Ces choix affirmés et revendiqués lui ont valu la confiance du précédent président de la Communauté d'Agglomération, Jean-François Fontaine, à la vice-présidence de cette instance, puis une confiance renforcée du nouveau président, Olivier Falorni. Cette fonction lui permet de siéger au Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime de La Rochelle. « C'est là où l'on prend les décisions stratégiques pour l'avenir du Port et, par conséquent, pour celui du territoire de l'agglomération rochelaise », conclut Jean-Luc Algay. Un territoire pour lequel le renforcement des liens entre les trois ports - pêche, commerce et plaisance - est aussi un élément important, auquel il va œuvrer en tant que vice-président de l'association La Rochelle Ports Center.